



Arles, le 10 mai 2023

COMITE DE DEFENSE DES TRANSPORTS COLLECTIFS

A Monsieur De Carolis, Président de la
Communauté d'Agglomération ACCM

Objet : DSP transports collectifs

Monsieur le Président,

Notre comité de défense des transports collectifs a été amené à examiner le dossier de consultation des entreprises (DCE) relatif à la future DSP transports urbains ACCM. De ce dossier volumineux et parfois abscond pour nous, deux documents ont retenu notre attention :

Le **document programme** qui définit les grandes orientations et préconisations. C'est notamment le cas de nouveaux tarifs (page 12) avec de substantielles augmentations pour financer les améliorations proposées. Ainsi un tableau fait apparaître des augmentations de l'ordre de 20% et même des suppressions de gratuités.

Ticket à l'unité qui passe de 1€ à 1,20€ (les agents auront probablement quelques difficultés à rendre la monnaie !), forfait jour 2,50 à 3,50€, suppression de la gratuité pour les retraités non imposables qui devront payer un abonnement annuel de 50€ avec une ouverture des droits qui passe de 62 à 65 ans, suppression de la gratuité pour les bénéficiaires du RSA, la navette vélo hyper-centre est payante ou gratuite selon les pages, forfait qui passe de 50 à 80€ euros pour les scolaires.

Ce n'est pas acceptable, aussi nous demandons à nouveau la gratuité des transports, ainsi que nous l'avons proposé à plusieurs reprises. De nombreuses collectivités l'ont adoptée à la satisfaction de tous. Certes c'est un coût, les recettes de billetterie étant de l'ordre de 6 à 8% du financement du réseau ACCM, mais les retombées pour la collectivité, le bien vivre de ses habitants et la transition écologique sont d'un bénéfice d'une valeur globalement bien supérieure. Ainsi on enregistre 38 réseaux de transports gratuits en France qui desservent plus de 2 millions d'habitants, dont 6 pour des territoires de plus de 100.000 habitants, 10 de 50 à 100.000 habitants (ACCM 83.500) soit : Libourne, Compiègne, Vitry, Castres, Chateauroux, Gaillac, Levallois, Gap, Villeneuve/Lot, Morlaix. D'autres villes tentent des gratuités partielles selon le statut social des usagers ou le moment. Tel Clermont Ferrand, Quimper ou Nantes qui ont instauré la gratuité le weekend.

L'annexe des services et orientations avec pour chaque ligne les aménagements proposés. Pas de bouleversements. Quelques modifications, meilleure lisibilité et améliorations des cadencements qui répondent partiellement aux revendications formulées à plusieurs reprises par notre comité.

Ainsi la ligne 5 est nettement améliorée ; une desserte supplémentaire du cimetière des 9 collines l'après-midi en période hivernale serait la bienvenue.

Par contre, toujours pas de desserte pour Maëva Fourchon (Pour exemple : population bien supérieure à celle de St Pierre de Mézoargues). Et ne figure même pas sur la carte EAD.

Nous rappelons la nécessité de maintenir les horaires pendant les petites vacances (nombreux actifs concernés).

Dans la nécessité de desservir au plus près les maisons de retraite, il convient de prolonger la ligne 3 jusqu'aux « hauts de Barbegal ». Pas sûr que la navette EAD La Crau envisagée soit suffisante.

Les Lignes 1 et 4 desservent donc Barriol. Il semble que dans l'opération deux arrêts soient supprimés. C'est regrettable pour un quartier aussi densément habité.

Toujours pas d'aménagement de la Place Gabriel Péri, malgré le danger permanent et la réalisation d'un parking à l'ancienne caserne de pompiers qui était la condition avancée. Même si cet aménagement est hors DSP.

C'est pourquoi notre comité, réuni ce 10 mai 2023, vous demande :

- La gratuité des transports urbains. Avec dans un premier temps le retour pour à la gratuité pour tous les retraités, les scolaires et les demandeurs d'emploi. L'engagement sans délais de travaux (site dédié sur avenue Stalingrad ?) permettant une augmentation substantielle du versement transport.
- Le rapprochement des offres du candidat délégataire qui sera retenu au plus près de nos revendications.
- La consultation du comité des usagers sur les ajustements envisagés tout au long de la procédure, jusqu'au choix définitif du nouveau réseau.

Dans cette attente recevez, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le collectif d'animation,
Thérèse Matias

